



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
et de la mer du Var**

Toulon, le 29 septembre 2023

Service Agriculture et Forêt
Bureau du Développement Rural
Courriel : ddtm-cdpenaf@var.gouv.fr

Le Préfet du Var
à
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place Urbain Sénès
83390 PIERREFEU-DU-VAR

Objet : avis de la CDPENAF du mercredi 27 septembre 2023 – Révision du PLU de la commune de Pierrefeu-du-Var

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Var, réunie le 27 septembre 2023, a examiné le projet de révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Pierrefeu-du-Var.

Au titre de l'article L. 151-12 du Code de l'urbanisme, la CDPENAF émet un **avis favorable simple** sous réserve de supprimer la définition du cabanon, cette construction n'ayant pas de définition juridique et de rappeler que les boxes à chevaux et les chenils doivent être nécessaires à l'activité agricole pour être autorisés.

Le directeur départemental adjoint
des Territoires et de la Mer
Xavier PRUD'HON

F